



Mis en œuvre par



## COMPTE RENDU

### CINQUIEME REUNION DU COMITE DE DECISION DU PROJET REGIONAL GIZ D'APPUI A LA COMIFAC

*Douala, le 04 février 2019*

La 5<sup>ème</sup> réunion du Comité de décision du Projet régional GIZ d'appui à la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) financé par le Ministère allemand de la coopération (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) s'est tenue le 04 février 2019 à Douala. Cette réunion fait suite à la décision N°008/SE/2015 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC portant création du Comité de décision du Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC, conformément au Contrat d'exécution dudit projet conclu le 6 mai 2015 entre la GIZ et la COMIFAC.

Y ont pris part :

Au titre de membre :

- M. NDOMBA NGOYE Raymond, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ; Président ;
- M. NKOLO Martial, Chef du Projet GIZ d'appui à la COMIFAC et Directeur par intérim du Programme GIZ Gestion Durable des Forêts dans le Bassin du Congo, Vice-président et Rapporteur ;
- M. ITSOUA MADZOUS Gervais, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC ; Membre
- M. EKANE Cosmas NZUOBONTANE, Directeur Administratif et Financier de la COMIFAC, Membre ;
- Mme KOUOSSU Béatrice, Responsable Administratif et Financier par intérim du Programme régional GIZ d'Appui à la COMIFAC : Membre
- M. KACHAKA Claude, Coordonnateur Régional du RIFFEAC, Membre ;
- M. BITONDO Dieudonné, Secrétaire Exécutif du SEEAC, représentant de la CEFDHAC, Membre ;

Au titre de personnes ressources :

- M. NZITA Maxime, Co-facilitateur du PFBC ;
- M. TCHUANTE Valéry, Expert Suivi Evaluation de la COMIFAC ;
- M. NCHOUTPOUEN Chouaïbou, Expert Biodiversité et coordonnateur APA de la COMIFAC ;
- M. NDJATSANA Michel, Expert environnement de la COMIFAC ;
- M. NYEMB Georges, Expert technique suivi-évaluation du Projet GIZ COMIFAC.

Dans son mot introductif, le Président a souhaité la bienvenue et remercié les membres du Comité de décision d'avoir répondu présents à son invitation.

Une lecture de la Décision N°008/SE/2015 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC portant création du Comité de décision du Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC a été faite par M. NYEMB Georges.

Après la vérification du quorum, le Président a toutefois précisé qu'il est essentiel que les invitations se fassent sur la base du contenu de la décision portant création dudit Comité.

Par la suite, le Président a décliné les différentes articulations contenues dans l'agenda du présent Comité et les a soumises à l'appréciation des participants. De ce fait, le vice-président a proposé d'ajourner l'examen du point "*Perspectives et approches du nouveau Projet GIZ COMIFAC*" au cours de la présentation globale du nouveau Projet. En outre il a été décidé d'intégrer les points "*Bilan de fin de phase du Projet*" et "*Etat de mise en œuvre de sous-traitance*" dans la présentation du "*Rapport technique et financier*".

Les travaux du Comité de décision se sont déroulés autour de deux grands points :

- Points d'information ;
- Phase de validation.

#### **A. Les points d'information**

Après lecture du Compte rendu de la quatrième réunion du Comité de décision du 12 février 2018 par M. Georges NYEMB, le Président a proposé avec l'accord des membres, de passer directement à la réunion suivante.

La session suivante concernait les points ci-après :

- A.1 Etat de mise en œuvre des décisions et recommandations du Comité de 2018, par M. Martial NKOLO ;
- A.2 Informations générales sur le projet, par M. Martial NKOLO ;
- A.3 Rapport technique et financier 2018 du Projet, par M. Martial NKOLO et Mme Béatrice KOUOSSU ;
- A.4 Suivi des créances, par Mme. Béatrice KOUOSSU ;
- A.5 Etat de mise en œuvre de la sous-traitance, par M. Martial NKOLO ;
- A.6 Situation du personnel en 2018, par M. Martial NKOLO.

NR

2  
An

**Concernant :**

***L'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la quatrième réunion du Comité de décision du 12 février 2018, le Comité :***

- Prend acte de l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la quatrième réunion du Comité ;
- Recommande d'accorder la priorité à l'expertise sous-régionale dans le processus de recrutement des personnels du nouveau Projet GIZ d'appui à la COMIFAC.

***Les informations générales sur le Projet,***

Le comité a pris acte du prolongement du Projet jusqu'en décembre 2018 et des augmentations budgétaires opérées.

***Le rapport technique des activités du PTA 2018,***

Le Comité a pris acte du rapport technique 2018 du Projet, et félicité l'équipe du Projet pour la qualité du rapport et les performances enregistrées.

***Le rapport financier des activités du PTA 2018,***

La présentation du rapport financier du Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC a été faite par Mme Béatrice KOUOSSU, RAF par intérim du Programme Gestion durable. Le comité a pris acte du rapport financier.

Le Comité recommande au Projet de :

- Mettre à la disposition du SEC le bilan financier par volet dès que possible ;
- Partager les procédures GIZ en la matière avec le SEC afin d'en faciliter la compréhension commune et partagée de toutes les parties.

***L'état des créances du Projet,***

Le point sur les créances a été fait par Mme Béatrice KOUOSSU. Celle-ci a relevé les progrès réalisés dans le recouvrement des créances.

Le Comité de décision a pris acte de l'état des créances du Projet.

***L'état de la sous-traitance,***

Le point sur la sous-traitance a été fait par M. Martial NKOLO. Celui-ci a suggéré la reconduction du contrat du bureau d'étude Ambero. Le Comité en a pris acte.

***La situation du personnel en 2018,***

M. Martial NKOLO a annoncé :

- L'affectation de trois personnes anciennement prises en charge par le Projet APA vers le Projet régional d'appui à la COMIFAC ;



- Le non renouvellement du contrat arrivé à terme d'un expert SEC en Gouvernance forestière.

Au terme des échanges, le Comité de décision a pris acte des informations relatives à la situation du personnel en 2018.

## **B. Recommandation et validation**

Au terme des échanges, le Comité a validé le rapport technique et financier et recommandé pour les projets futurs ce qui suit :

- Accorder la priorité à l'expertise sous-régionale dans le processus de recrutement des personnels du nouveau Projet GIZ d'appui à la COMIFAC;
- Mettre à la disposition du SEC le bilan financier par volet ;
- Partager les procédures GIZ en la matière avec le SEC afin d'en faciliter la compréhension commune et partagée de toutes les parties ;
- Examiner de façon structurelle la question relative à la prise en charge des experts thématiques du SEC.

Enfin le Comité a convenu de saisir l'opportunité que présente le nouveau Projet pour renforcer les capacités humaines et matérielles du SEC.

Pour conclure, le Président a félicité les membres du Comité pour leurs contributions actives aux travaux et l'ambiance franche et cordiale qui a prévalu tout au long des échanges.

Douala, le 04 février 2019

**Le Président**



Raymond NDOMBA NGOYE

**Le Rapporteur**



Martial NKOLO